



LES TITRES

○ Page 1 Le village au fil du temps...

*Courbe démographique
Règles d'urbanisme*

○ Page 2 Début d'année au village

*Les vœux du conseil municipal
La galette de Picardie en Ligne*

○ Page 3 La page des associations

*Société de chasse, un lot de plus
Succès assuré au théâtre des ACPG
Restauration animée de l'Etri-Man's Club
Les projets de Détente et Loisirs*

○ Page 4 Infos diverses

*Etat civil
Encombrants 2 services
Si la gym vous intéresse
L'eau sous toutes ses formes*

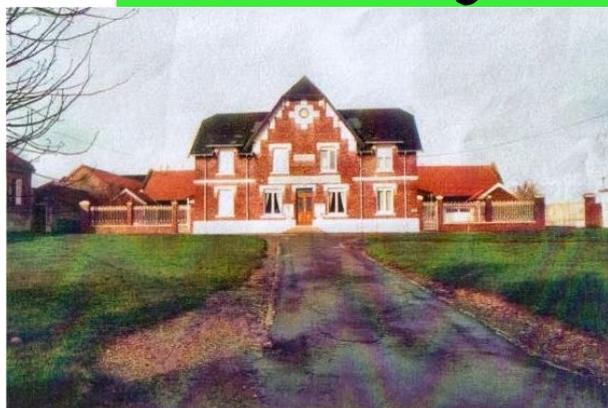
Infos Village

ETRICOURT-MANANCOURT

Un seul printemps dans l'année..., et dans la vie une seule jeunesse.

Simone de Beauvoir

Le village au fil du temps ...



Place de la Mairie en 2004

Courbe démographique

Au fil du temps notre village change, se transforme mais vu sa taille, pour qu'il puisse continuer à progresser il faut que sa population ne régresse pas. Il y a quelques années, dans un bulletin municipal, je vous avais donné la courbe démographique du milieu du XIXème à nos jours. De 1510 habts en 1867 elle est passée successivement à 1117 en 1905 pour arriver à 814 en 1930 et 624 en 1968 pour enfin accentuer sa chute en 1999 avec 399 habts. Depuis cette courbe décroissante s'est inversée pour remonter à 434 habts en 2004 et dépasser légèrement les 500 en 2009.

Aujourd'hui on constate que notre population stagne et peut être même régresse depuis ces 2 dernières années. Si à

l'époque je vous avais alerté en demandant aux propriétaires de parcelles enclavées au sein du village, de me faire savoir s'ils seraient éventuellement vendeurs, c'était pour essayer d'enrayer cette vertigineuse courbe démographique à la baisse avec la construction de maisons. Des propriétaires ont cédé des parcelles à bâtir. Je pense que tous ont été satisfaits, vendeurs comme acquéreurs et ainsi la commune a pu voir sa population augmenter pour la première fois depuis presque un siècle et demi grâce aux habitants des nouvelles constructions. Aujourd'hui la liaison entre les deux anciennes sections est presque réalisée, il ne manque plus que quelques habitations pour arriver à la symbolique Chapelle du Trait d'Union.

Règles d'urbanisme

Les autorisations d'occupation du sol relèvent de l'état. Aujourd'hui tous les terrains dans le village ou attenants à celui-ci ne sont plus forcément constructibles, ceci pour lutter contre l'urbanisation diffuse et dans les zones rurales comme la notre, préserver le potentiel agricole. Ces règles pourraient paraître pénalisantes si nous n'avions plus de logements vacants. A ce jour nous avons dans la commune, hors résidences secondaires, une vingtaine d'habitations inoccupées. Il y a 40 ans la population était de 624 habts avec une bonne quarantaine de maisons en moins. Dans de telles conditions on aurait mauvaise conscience à s'opposer à ces nouvelles règles d'urbanisme. Cette fois, ce sont les propriétaires des maisons inoccupées et parfois à l'abandon que je viens solliciter en les incitant à les louer ou à vendre ces biens qui contribueraient au développement de notre village. Il nous a été demandé lors des réunions sur le projet du canal SNE de prévoir des logements locatifs dans la région pour répondre à la demande que ce grand ouvrage devrait générer. La commune vient de commencer la réhabilitation de son 3ème logement depuis ces 5 dernières années. Une étude est en cours pour le bâtiment de l'ancienne poste. Alors pourquoi pas vous?



Place de la Mairie en 2005



Début d'année au village



Des administrés assidus

Les vœux du conseil

Ce rendez-vous annuel pour la cérémonie des vœux aux administrés, est pour nous, l'équipe municipale, un moment que nous apprécions tout particulièrement. On peut dire que le taux de participation est le baromètre de notre relation avec les administrés et aussi la récompense de nos investissements. Merci aux personnes qui répondent à notre invitation et qui prennent un peu de leur temps pour assister à cette rencontre. Croyez bien que nous sommes sensibles au témoignage de reconnaissance que vous exprimez par votre assidue présence.

Ce fut tout d'abord, bien sûr, la présentation des vœux : *« Par ces temps préoccupants et bien incertains, qui ne nous conduisent pas à l'euphorie, il est bien difficile d'énumérer avec conviction la palette des traditionnels vœux que nous offrons habituellement. ; Aussi je me contenterai de formuler pour vous et vos proches, des vœux de santé, de travail et de paix. »*

Un retour sur l'année écoulée avant d'évoquer les projets pour 2012, les remerciements aux acteurs du monde économique et associatif, sans oublier les agents communaux et les membres du conseil municipal : *« J'apprécie tout particulièrement la collaboration de l'équipe municipale qui m'entoure et surtout sa cohésion , sa réactivité qui nous permet de mener à bien et dans les meilleurs délais tous nos projets. Il ne faut pas oublier que si les ressources sont l'élément essentiel au développement communal, sans l'union la concrétisation de nos ambitions serait bien compromise. » Comme dans la région, il ne saurait y avoir de cérémonie de vœux sans que ne soit évoqué le canal SNE qui va traverser notre territoire : « S'il est indéniable que la construction de cet ouvrage va certainement redynamiser le développement économique régional et créer de l'emploi , je ne crois pas qu'il faille pour autant trop en espérer d'un point de vue communal. Restons prudents, sans oublier de nous soucier du devenir de l'actuel canal du Nord qui ne manquera pas de poser d'énormes problèmes dans le futur si rien de concret n'est prévu. »*

Comme chaque année nous avons récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries du Canton.

Un prix d'encouragement a été décerné à M André Venet notre doyen des planteurs ainsi qu'à M Claudia Gosset Un premier prix communal à Mrs Christian Richard-Jacques Pruvost-Ghislain Masse- Claude Déal. Et pour la 4ème année de suite la commune à été primée au canton, avec cette fois M Edith Lesage deuxième prix cantonal.

En conclusion : *« la commune investit beaucoup dans des aménagements paysagers, si elle se voit régulièrement récompensée au concours des villages fleuris, c'est aussi grâce à la complémentarité que vous apportez avec vos fleurissements personnels. Je ne peux que vous encourager à persévérer pour nous aider à profiter d'un village accueillant. »*

La galette de Picardie en Ligne

Ce samedi 21 janvier après midi, Anne Gruet, la formatrice du site Picardie en Ligne d'Etricourt-Manancourt avait convié tous les participants à déguster la Galette des Rois. Une bonne vingtaine de personnes se sont retrouvées à la salle des associations où depuis plus d'une année elles viennent régulièrement s'initier à l'outil informatique. Cette heureuse initiative à permis de faire se rencontrer toutes les personnes qui participent à ces formations. Ce fut l'occasion d'échanger sur le sujet, les novices d'alors ont bien progressé et tous se sentent désormais beaucoup plus à l'aise et confiants devant le clavier.

Ce rassemblement démontre que l'envie d'apprendre sert aussi au rapprochement des personnes, surtout en milieu rural où l'accès à la culture est plus difficile qu'en milieu urbain. L'apprentissage de l'informatique est un formidable moyen de découverte, sans ces formations il ne serait pas possible pour certains d'y avoir accès. Il ne faut pas oublier que sans l'implication de la 4C, "cette belle aventure culturelle" n'aurait pas eu lieu.

Je rappelle que les cours d'informatique sont ouverts à tous, débutants comme initiés, avec l'accès à l'internet. Ils ont lieu : **le lundi de 13h 30 à 16h 30 et le jeudi de 9h à 12h.** (la durée de la formation est de 1 h 30) Il suffit de prendre rendez-vous avec Anne Gruet pendant ses permanences au **03 22 84 66 43.**



Anne Gruet très entourée

Très belle vitrine au loto de la chasse

Comme chaque année la société de chasse a organisé son loto ce dimanche 26 février. Malgré la bonne participation des habitants du village, nous n'aurions toutefois pas été assez nombreux pour remplir la salle. La très belle vitrine de lots a attiré les joueurs "professionnels" régionaux et comme toujours il a fallu ajouter des tables pour que tout le monde puisse s'installer. Ce divertissant jeu de hasard est souvent choisi par les associations pour l'organisation de leur manifestation car il attire toujours un nombreux public. En ce qui concerne cette rencontre annuelle, on peut dire que chaque année les lots sont un peu plus importants et font la notoriété de ce loto de la chasse. Comme pour toutes les autres associations du village, essayons de participer dans la mesure du possible. Merci à ceux qui œuvrent pour que perdure cette tradition de la chasse, si bien ancrée dans nos campagnes et qui compte beaucoup de passionnés.



Tout est à emporter !



Salle comble une fois de plus !

Immanquable rendez-vous !

Ce dimanche 11 mars, le fidèle public était toujours aussi nombreux dans la salle des fêtes communale pour assister à son immanquable rendez-vous annuel avec la troupe G A I T E. C'est à l'initiative de l'association des anciens combattants qu'elle s'est produit pour la cinquième année. Comme à chaque fois la salle était comble, tout le monde a pris plaisir à découvrir la bien étrange " **maladie d'omnonque** " et la très singulière " **réunion a ch'cleub** ". Comme l'avait promis la créatrice de ces deux pièces Madame Sellier en accueillant le public, les zygomatiques ont bien travaillé, ce fut une succession de rires tout au long de la représentation. Le rendez-vous à l'an prochain est pris.

Détente & Loisirs

Une année de plus pour l'association Détente & Loisirs qui compte maintenant 50 adhérents. C'est au cours de l'assemblée générale du 14 février que la Présidente à évoqué les activités et sorties au cours de l'année qui vient de s'écouler, avec son temps fort que fut le voyage au carnaval de Venise. L'association poursuit ses rencontres bimensuelles le mardi après midi, des moments d'échange et de convivialité autour des tables de jeux de tarot, belote et autres jeux de société, avec une intense activité de l'atelier couture et tricot. Ces après midi sont agrémentés par un petit goûter pour fêter les anniversaires.

Nos projets pour 2012 s'orientent vers : Une sortie qui reste à préciser- La participation au vide grenier du 8 juillet organisé par le comité des fêtes- Un repas sera offert aux adhérents avec tombola gratuite courant juillet.- En septembre prochain notre voyage nous conduira au **Tyrol en Autriche à Vienne** sur les traces de Sissi. Tout laisse à penser que nous avons fait le bon choix puisque le car est complet.- Le 3 novembre concours de belote avec restauration et nous terminerons l'année avec le goûter de Noël.

Notre atelier de couture est toujours à votre service pour la réalisation de petits travaux de confection. C'est avec plaisir que nous accueillerons les habitants de la commune qui voudraient nous rejoindre.

Soirée Etri-Man's Club

C'était un repas dansant de plus pour l'association qui ne le compte plus depuis toutes ces années. Un excellent menu, une ambiance du samedi soir bien chauffée par le Disc Jockey " à vous mettre le feu " et on se retrouve au petit matin sans avoir vu le temps passer. Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette soirée annonciatrice du printemps soit réussie.

Grâce aux diverses associations, les animations se succèdent au village pour apporter de la distraction aux habitants. Que les jeunes générations s'inspirent du modèle, pour à leur tour un jour s'investir en assurant la relève.



Ambiance assurée !

ÉTAT CIVIL

Une pensée pour :



Madame Paulette SCHULTZ

Monsieur Daniel DEPUTE

qui nous ont quitté les :

3 décembre 2011 et 19 janvier 2012

Toutes nos sincères condoléances
aux familles

Très touchée par les témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors du décès de sa maman, KATHY notre secrétaire de mairie, vous adresse ses très sincères remerciements.

Bienvenue dans la vie à :

Gauthier MAILLY

et

Loona DUBOILLE

nés les 7 et 19 janvier 2012

Félicitations aux heureux parents



Encombrants 2 services

Avec le bulletin de décembre était joint le calendrier de l'enlèvement des sacs jaunes et des encombrants. Fin janvier, lors de la distribution des pages festives vous avez reçu un imprimé vous informant de la mise en place d'un nouveau service de collecte des encombrants. Il se fera au travers de l'association Artois Insertion Ressourcerie qui assure un ramassage à domicile une fois par mois sur rendez-vous par téléphone. **Ce second service n'annule pas le précédent comme certaines personnes ont pu le penser.**

Si la gym vous intéresse

Pratiquer une activité sportive est aussi un moment de détente et de convivialité. Nous souhaitons mettre en place, dès la rentrée prochaine, grâce à votre participation, des séances de gymnastique à la salle des fêtes du village. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de :

Chantal Bauchart au 03 22 86 86 22

L'eau sous toutes ses formes

Les factures d'eau du 2ème semestre 2011 que nous avons éditées fin novembre n'ont pu être prises en compte par la trésorerie que fin février 2012, à cause de problèmes informatiques nous a-t-on dit. En 2012 vous aurez donc à régler 3 factures. Le remplacement des compteurs d'eau est pratiquement terminé, il en reste quelques uns qui n'ont pas pu être installés à cause de difficultés techniques. Une coupure générale sera effectuée ce printemps pour que les installateurs puissent terminer les derniers remplacements. Afin de diminuer les coupures générales nous avons installé des vannes de rues. L'an dernier vous avez subi de nombreuses coupures ce qui est assez désagréable, c'est surtout quand on en est privé que l'on se rend bien vite compte combien l'eau est un élément indispensable, sachons la préserver et n'oublions pas non plus de régler nos factures.

Rapport 4 C

Bilan des diagnostics d'assainissement non collectif à Etricourt-Manancourt

Le diagnostic a été fait sur 204 logements. Certains d'entre eux n'ont pas été visités pour diverses raisons : logement à l'abandon, résidence secondaire peu fréquentée, ou encore "oubli" de la part de certains occupants, (absents lors du passage) de contacter le technicien malgré l'avis de passage en absence déposé dans la boîte aux lettres. On recense 60 logements (30%) qui ont un assainissement complet et fonctionnel, 87 logements (43%) pour lesquels la filière d'assainissement est incomplète mais ne génère pas de nuisance et enfin 56 logements (27%) qui présentent un rejet d'eaux usées en domaine public. Parmi ces 27%, le rejet d'eaux usées en domaine public est parfois visible (caniveau), mais souvent illicite et s'effectue plus "discrètement" dans le réseau pluvial communal (tuyau enterré sous la voirie). Ces rejets ont bien évidemment certains effets : insalubrité, mauvaise image du village, litiges de voisinage, risque de verglas et d'accident, dégradation de l'environnement, détérioration des bordures et de la chaussée, engorgement des fossés et réseaux... Les risques encourus par les personnes qui génèrent ces rejets : mise en cause dans un accident de la route (verglas), une amende de 5ème classe (1500€), moins-value lors d'une vente de la maison. Des aides financières à la réhabilitation des assainissements existent : contactez **Sébastien BULTE** (Technicien SPANC de la 4C) au 03.22.85.79.46 pour plus de renseignements.



Type d'assainissement réalisé dans la commune en 2011 sur un logement ancien